



Contrat de séparation avec société d'acquêts

Par **pierre faure**, le **13/02/2017** à **10:59**

Bonjour,

je vais me marier en juillet 2017, suite à cela je souhaite partager mon bien immobilier avec ma future femme. J'ai acheté cet appart en 2015, avec apport personnel, prêt sur 20ans. Ma femme souhaite m'apporter la moitié de ce que j'ai déjà remboursé et souhaite ensuite continuer à rembourser les mensualités avec moi.

Si j'ai compris, un peu faire un contrat de séparation avec société d'acquêts dans lequel on apporte le bien immo, qui stipulerait que l'appart désormais est la propriété de deux conjoint ? Ensuite, en pratique on s'arrange sur la partie financière entre nous, sans passer par la banque.

Merci